

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT 2€ MARS 09 **CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**
L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX.
SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 337.



2,5 millions de manifestants le 29 janvier

Enseignement,
Recherche,
Lycéens,
Retraités,
Chômeurs,
Metallurgie,
Transport...

CONTRE LA DICTATURE PATRONALE
2,5 millions de raisons de continuer...
Vers un printemps des luttes ?

Un des enjeux du mouvement social actuel est de poursuivre la mobilisation du jeudi 29 janvier 2009. Le 29 janvier, dans toute la France, plus de deux millions de travailleurs et de travailleuses se sont mis en grève et ont manifesté. Dans toutes les grandes villes, mais aussi dans nombre de moyennes et petites villes, des manifestations monstres ont défilé dans les rues.

La question est donc de savoir quelle suite donner à cette réussite ? Quelles perspectives donner à cette journée de grève interprofessionnelle au-delà d'un simple avertissement au gouvernement et au patronat, au-delà d'un chèque en blanc donné aux bureaucraties syndicales pour aller parler en notre nom ? Après la réussite d'une telle journée, ce n'est ni dans les urnes, ni autour d'une quelconque table de négociation que les suites auront lieu, mais c'est dans la rue que ça se passe !

Il y a urgence !

Urgence, car la fameuse « crise du capitalisme », qui n'est en réalité pour lui qu'une phase de réajustement, s'est très vite transformée en une crise sociale dont les salarié-e-s en sont les premières victimes et en payent les frais ! Alors, non, ils ne nous feront pas payer leur crise ! Dans le privé des milliers de travailleurs sont victimes de licenciements et se retrouvent à la rue. Dans tous les secteurs professionnels, la précarité ne cesse d'augmenter. Dans la fonction publique, les suppressions de postes vont bon train. L'État prévoit la suppression de 30 000 postes en 2009, dont 13 500 rien que dans l'Éducation nationale. Plus généralement, les services publics connaissent dans leur ensemble de nombreuses attaques qui s'apparentent à un véritable démantèlement. Cela va indéniablement dégrader nos conditions de vie, que nous soyons salariés de la fonction publique ou encore plus simples usagers. Les services publics sont pourtant indispensables pour répondre aux besoins de

notre société et de la population. Et nous savons que les premières victimes de la dégradation des services publics sont les classes populaires. Le développement des services publics par la défense de leur qualité et de l'emploi constitue donc une question centrale. Enfin, pour tous, salariés du public comme du privé, c'est la baisse du pouvoir d'achat, dans une société pourtant de plus en plus riche, qui rend pour beaucoup, les fins de mois difficiles. Le passage à l'euro, le « gel » des salaires dans la fonction publique et l'inflation ont provoqué une baisse du pouvoir d'achat et une augmentation des inégalités. Cela reflète plus généralement une augmentation croissante des inégalités au niveau du partage des richesses produites. Alors il est temps que la mobilisation prenne de l'ampleur pour faire que la peur change de camp.

Des mobilisations, il y en a !

Telle celle, par exemple, des aides-soignant-e-s et infirmier-e-s du pavillon N des urgences de l'hôpital Édouard Herriot à Lyon, en grève reconductible durant 55 jours pour défendre leurs conditions de travail et plus largement un service public de santé digne et de qualité ; celle des personnels du secteur social qui s'opposent aux attaques sur leur convention collective et plus largement sur la remise en cause des objectifs de leur métier où la logique est encore la même, moins d'accompagnement et plus de contrôle social et de répression ; celle encore des personnels de l'Éducation nationale, qui partout en France, depuis la grève massive du 20 novembre 2008, multiplient, en commun avec les parents d'élèves, les actions pour la défense d'un service public de qualité ; et puis celles, ici ou là, des travailleurs du privé qui se battent pour éviter les plans sociaux, contre les pressions à travailler le dimanche ou encore pour obtenir des augmentations de salaires.

(Suite page 2)

Au sommaire

La santé n'a pas de prix	2
Coordination dans l'éduc	3
L'ABC de la CNT à la PJJ	4
Les précaires se rebiffent	5
L'UD 69 en campagne	5
Coïtus interruptus	6
Le jour du seigneur	7
Pwofitasyon	8
Maghreb des luttes	9
Madagascar connection	9
Anarcho-rappeurs	10
Hortefeux, au travail !	11

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

Tél. : 0 810 000 367 (prix d'un appel local)
CNT - BP 30423 - 35004 Rennes cedex
www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org

COMBAT SYNDICALISTE

Tél. : 08 72 58 35 90 (prix d'un appel local)
CNT - 18 av. de la Gloire - 31500 Toulouse
Mèl : cs-administration@cnt-f.org

(Suite de la page 1)

... Face à toutes ses revendications, on nous répond que c'est la crise, qu'il faut se serrer la ceinture... pourtant de l'argent, il y en a dans les caisses du patronat! Et dans les caisses de l'État aussi, qui n'hésite pas à accorder un plan de relance de 26 milliards d'euros pour les banques et les entreprises alors que cela fait des années qu'on nous fait pleurer avec un « trou de la sécu » prétendument de 20 milliards! La question est donc celle des choix, choix de répartition des richesses, choix de société. Soit on privilégie les profits et les bénéfices des classes dirigeantes, soit on améliore les conditions de vie de tous par un plus grand accès aux richesses produites et à des services publics de qualité. Cela passe par l'instauration d'un véritable rapport de force social avec l'État et le patronat. La grève générale massive du 29 janvier peut en être un point de départ. Attendre par contre le 19 mars pour lancer une nouvelle journée de mobilisation, comme l'a décidé l'intersyndicale nationale préférant privilégier la rencontre et les négociations avec le chef de l'État le 18 février prochain, est bien trop tardif. On doit battre le fer tant qu'il est chaud! On l'a déjà dit, ce n'est pas dans les salons du pouvoir qu'on obtiendra satisfaction mais en luttant dans la rue, dans nos quartiers, nos entreprises, services et administrations. Alors, que ce soit face aux bureaucraties syndicales, à l'État ou au patronat, foutons-leur la pression. Multiplions les actions et mobilisations à la base, continuons à étendre le mouvement afin que les prochaines grèves nationales soient encore plus imposantes.

À terme, la CNT sait et milite pour en finir avec ce système économique inégalitaire et pour en finir avec l'ordre social en place. Face au système capitaliste inégalitaire, répressif et destructeur, la CNT construit un rapport de force syndical et social dont la grève générale reconductible apparaît comme un moyen apte à imposer l'émancipation des travailleurs et travailleuses. La CNT répondra donc à l'indépendance capitaliste par la lutte! Pour la fin de la course aux profits sur le dos des travailleurs, pour la redistribution des richesses, la CNT travaille à la transformation révolutionnaire de cette société!

David  CNT éduc 69

Négociation Annuelle Obligatoire chez Interior's : procès verbal de désaccord.

La CNT et la direction n'ont pu aboutir à un accord. En effet, la CNT, après trois réunions de travail avec la direction, a refusé d'avaliser les propositions patronales considérant que le compte n'y est pas, notamment pour les bas salaires. La CNT est le seul syndicat à avoir participé à la négociation salariale. C'est aussi le seul syndicat à avoir fait de nombreuses propositions en faveur de toutes les catégories de personnels de l'entreprise. La CNT est toujours présente aux côtés des salariés.

Au final, l'employeur accordera une augmentation de 2,20% pour l'ensemble des salariés en CDI, ce pourcentage étant appliqué sur le salaire de base et le complément RTT.

Les tickets restaurant, obtenus grâce à la CNT lors de la première NAO dans l'entreprise, passent à 6 euros et leur nombre est maintenu à 16 maximum par mois (45% part salariale et 55% part patronale). Les journées de solidarité de l'année 2009 seront les suivantes : le lundi de Pentecôte pour le siège et le samedi 15 août pour les magasins. La CNT étudiera la validité du choix de la date du 15 août d'un point de vue légal.

Les salariés des magasins doivent donner leur point de vue quant au choix de cette date arrêtée de manière unilatérale par la direction. Écrire à cntlehavre@cnt-f.org ou téléphoner au délégué syndical CNT.

RENTABILITÉ À L'HÔPITAL



L'hôpital de Saint-Étienne est déficitaire, encore plus que les autres (mais demande-t-on à l'armée si elle est déficitaire?). Déficitaire, car le CHU 42 est en pleine restructuration, un projet démesuré : pas assez de place pour les voitures, self et cuisine centrale neufs déjà trop petits, même pas assez de place pour mettre sur un même lieu tous les services (il reste un peu de gériatrie par ici, de psychiatrie par là...), un plateau de biologie hyper moderne où la technologie n'est toujours pas au point après deux ans d'ouverture et surtout, en regroupant les services, un gros dégraissage du personnel est effectué. Les dépenses ont dépassé le budget prévu, il a donc été pondé par les directions (Maire, CHU, DDASS*, ARH) un plan de redressement.**

Le « plan de redressement » (qu'on appellerait « plan social » dans le privé) se résume à :

- Suppression de plusieurs centaines d'emplois (presque 10% du personnel!);
- Externalisation (pour ne pas dire privatisation) de certains services comme le ménage et peut-être la blanchisserie, la cuisine...;
- Fermeture de lits (surtout en psychiatrie);
- Hausse de la productivité : pointeuses, logiciels de gestion du temps de travail et de l'activité en temps réel (pour ça des sous ils en trouvent!).

Donc, contre ce plan, une intersyndicale se crée : CFDT, CGT, FO et CNT (du jamais vu depuis plusieurs années!). Nous décidons d'empêcher le déroulement du conseil d'administration où devrait être voté ce fameux plan.

Un tract est distribué aux personnels du CHU, donnant rendez-vous au Conseil d'Administration, le 17 décembre 2008. La mobilisation des agents étant forte, pêchue, le maire décide d'annuler le CA et de le reporter d'un mois (le 23 janvier). D'ici là direction et syndicats auront tout le loisir de se rencontrer.

Arrive la première réunion (la CNT ne participera pas aux autres car à aucun moment les représentants syndicaux ne parleront du personnel!). Certains proposent de recycler le papier pour faire des économies, d'autres d'installer des panneaux photovoltaïques! Agnès, de la CNT, tentera toute la réunion de recentrer le débat. Peine perdue, ces messieurs de la direction répondent inlassablement « Y'a pas d'argent, eux aussi font tout pour défendre le service public ». Non vraiment il n'y a rien à tirer de ce genre de négociations.

Seule la grève...

Un nouveau préavis de grève est déposé pour le 23 janvier. Les syndicats dits « représentatifs » (pas la CNT) rencontrent le maire. Ce dernier échange un vote « non »

au projet de redressement contre la garantie du bon déroulement du prochain conseil d'administration, le 23 janvier. Un nouveau préavis de grève est donc déposé pour le 23 janvier, les agents sont autant motivés et beaucoup plus nombreux que le 17 décembre, la CGT tente de calmer la foule car elle est décidée à laisser se dérouler le CA et donc le vote puisque c'est ce qui a été décidé avec le maire, la veille! La CNT décide d'envahir le CA pour faire une déclaration... Regard noir des syndicats siégeant au CA... Mal à l'aise... ils ne peuvent pas faire autrement que de suivre le mouvement des agents qui se dirigent dans la salle. Le maire PS demande à ce qu'on les laisse « travailler dans la sérénité »... Colère des agents. Après la seule intervention syndicale de la CNT, nous quittons la salle et la CNT invite les agents à rester pour faire pression... Ils nous laissent croupir jusqu'à ce que la CNT demande des nouvelles. Un délégué CGT sort en donner.

Résultats des courses : 16 oui pour 15 non.

Les médecins ont tous votés pour le projet, ils ont donc voté contre les salariés du CHU! Le comble de cette histoire, c'est que les syndicats représentatifs sont contents! Ils ont le sentiment d'avoir gagné! Et iront jusqu'à se vanter de ce vote 16 oui/15 non dans le tract pour la grève du jeudi 29 janvier! Car le pronostic avant le 17 décembre annonçait 27 oui/4 non.

Conclusion : une victoire pour les représentatifs est une défaite pour les anarcho-syndicalistes, on réfléchira à deux fois avant de s'embringer dans une autre intersyndicale. Les agents sont en colère sans être dupes du rôle des syndicats CGT, FO et CFDT dans le déroulement du deuxième conseil d'administration. La CNT est là pour faire la différence, pour accueillir les gens qui en ont marre d'être dupés. D'ailleurs, depuis, la CNT a été contactée par quelques agents. La seule satisfaction de la CNT est d'avoir largement impulsé aux syndicats des stratégies de luttes qui ont eu pour résultat une forte mobilisation : tracts d'informations avant, après le premier CA avec large diffusion sur les trois sites du CHU et appel aux rassemblements et à la grève ces jours-là.

Libre parole à tous ceux et celles qui ont voulu s'exprimer, toutes professions confondues, syndiqués ou non. Nous n'étions dupes de rien, après la rencontre avec le maire, les syndicats co-gestionnaires ont été rattrapés... Mais la revanche viendra quand tous les pauvres s'y mettront!

 Section CNT CHU Saint-Étienne

*Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
**Agence régionale d'hospitalisation

DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ...

L'assemblée générale nationale des collectifs de parents et enseignants en lutte, réunie pour la deuxième fois le 7 février 2009 à Paris, réaffirme sa volonté de mobilisation pour la défense et la promotion d'un service public d'éducation de qualité. Ceci passe par le retrait de toutes les réformes qui menacent le service public d'éducation de la maternelle à l'université.

Nous appelons à refuser :

- La suppression de 13 500 postes qui dégrade les conditions d'enseignement et d'apprentissage ;
- La suppression des RASED et la mise en place de l'aide personnalisée en dehors du temps scolaire ;
- La mise en place d'évaluations nationales destinées à mettre en concurrence les écoles et les établissements ;
- La mise en place de structures privées et payantes pour les enfants de deux ans ;
- La mise en place des EPEP qui va couper le lien entre écoles, élèves, parents, et renforcer les pressions hiérarchiques ;
- Les nouveaux programmes rétrogrades et inadaptés ;
- Le recours de plus en plus régulier à des personnels précaires et non formés pour assurer les remplacements et les missions de service public (accompagnement éducatif...) et notamment le Service Minimum d'Accueil ;
- La multiplication des heures supplémentaires et des remplacements à l'interne au détriment de l'emploi public et de la qualité de l'enseignement ;
- La réforme du lycée qui n'a été que repoussée ;
- La suppression du BEP qui va laisser pour compte les élèves les plus fragiles, et la mise en place du Bac Pro en 3 ans qui va dévaloriser le diplôme ;
- La suppression des IUFM et la remise en cause de la formation initiale et continue ;
- Le fichage systématique des élèves : Base élèves, Sconet... ;
- La banalisation des interventions policières dans les établissements et la traque des élèves sans papiers ;
- La remise en cause du droit de grève et des droits syndicaux.

En préalable à toute discussion, nous exigeons :

- Le retrait de toutes ces mesures qui visent à terme un véritable démantèlement du service public d'éducation ;
- La levée des sanctions touchant les personnels, étudiants et lycéens en lutte.

Le deuxième appel de l'assemblée générale nationale des collectifs parents-enseignants, réunie le 7 février à Paris, exige :

- La création des postes nécessaires à un fonctionnement de qualité du service public d'éducation ;
- La prise en charge des enfants en difficulté par des personnels qualifiés, spécialisés, et titulaires, avec des mesures pédagogiques adaptées et sur le temps scolaire ;
- La titularisation de tous les personnels précaires ;
- Une école gratuite et laïque, accessible à tous ceux qui le désirent dès deux ans ;
- La préservation de la liberté pédagogique des enseignants.

Nous appelons à :

- Un mouvement revendicatif d'ampleur passant par la grève, le blocage, la désobéissance, l'occupation et qui ne cessera qu'au retrait des mesures Darcos ;
- Se coordonner dans l'action et les luttes à l'échelle locale par la création de collectifs et de coordinations départementales et, à l'échelle nationale, par le choix de mandats chargés pour chaque département de faire le lien avec la coordination nationale (y compris pour recenser les sanctions) ;
- Organiser le mardi 10 mars une « journée nationale de mobilisation et de grève pour la défense du service public de l'éducation » dans et hors de tous les établissements scolaires : écoles, collèges, lycées, universités... (voir propositions sur le site <http://agnationale.org>) ;
- Organiser le mercredi 11 mars des dépôts collectifs de lettres de désobéissance (avec ou sans parrainage d'élus), de lettres de soutien des parents et de motions de conseils d'école devant les inspections académiques ;
- Mener des actions régulières dans les établissements scolaires le mardi ;
- Interpeller les élus (maires, sénateurs et députés) sur les mesures actuelles sur l'éducation (voir propositions sur le site).

Nous nous adressons aux fédérations syndicales de l'éducation, aux fédérations de parents, aux coordinations étudiantes et lycéennes pour qu'elles soutiennent et portent unitairement les revendications de l'assemblée générale nationale des collectifs de parents et enseignants.

Nous appelons à une nouvelle assemblée générale nationale des collectifs de parents et d'enseignants le samedi 14 mars à Montpellier.



Contact : agnationale@yahoo.fr
Site de regroupement des collectifs :
<http://www.agnationale.org>

Réformé, le DEES devient le diplôme d'État d'Éducation rationalisée

On ne va pas faire l'éloge de l'ancien système de formation, loin de nous cette idée grand-guignolesque ! Mais, malgré son caractère éminemment critiquable, la formation était un lieu de mise en garde contre l'utilisation de techniques éducatives magiques, la prescription de conduite (souvent issue d'une dérive des sciences humaines), l'utilisation de termes violents stigmatisants et insensés (individu, usager, insertion, prise en charge).

Cette mise en garde émanait des formateurs eux-mêmes mais surtout, c'est ce qui a changé, était cruciale pour la préparation du diplôme. Lors du passage du DEES, il fallait que le futur éducateur démontre qu'il savait se questionner et raisonner un minimum, se remettre en question. Désormais, le candidat devra prouver des compétences très différentes, sa capacité à adopter une position éthique par exemple (no comment!).

Les formateurs n'ayant pas été intégralement révoqués pour l'occasion, la réforme n'a pas emporté toutes les possibilités de réflexion sur son passage et ses effets ne sont pas forcément encore repérables par les éducateurs en formation. Mais, pourtant, il est urgent de réagir !

La réforme du DEES est sous-tendue par plusieurs logiques qui se rencontrent dans un but de rationalisation. D'abord, il y a eu la validation des acquis d'expérience, une méthode simple, rapide, économique pour accéder au diplôme. C'est un retour flagrant sur le droit à la forma-

tion, certes, mais flatteuse qui trouve tout à fait sa place dans le système actuel de rationalisation. Pourquoi suit-on une formation ? Réponse : pour posséder un diplôme ! Point barre, rien à ajouter. Après, il y a la logique européenne, à savoir l'harmonisation des diplômes (avec la Belgique, par exemple, grand bastion du DEES au rabais) entre les différentes filières pour construire des passerelles entre les diplômes de niveau III (AS, ES, CSEF, EJE *). Pour ces deux raisons, il faut définir les domaines de compétences de la même manière, créer des parallélismes, parler le même langage, au risque de simplifier, de contraindre le raisonnement à ce qu'il a de plus strictement compréhensible et de rapidement repérable.

S'ajoute la lubie administrative qui existait depuis le début dans le secteur mais qui a, depuis peu, décidé de faire un ramdam avec ses gros sabots, de prendre le contrôle et de tout ranger, ordonner, « référentieliser », évaluer. Par la même occasion d'envoyer paître le sujet dont l'identité trop douteuse et pas assez contrôlable gênait l'avènement de l'individu quantifiable, repérable, catégorisable.

*Assistante sociale, éducateur spécialisé, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur jeunes enfants

Section TSF - IRFASE Evry
Syndicat Santé Social
et collectivités territoriales
de la région parisienne

UNIVERSITÉ, IUFM... LE TEMPS EST A L'ACTION UNITAIRE

Depuis lundi 2 février 2009, la coordination nationale des universités appelle les enseignant-e-s chercheur-e-s à engager une grève illimitée, depuis peu rejointe par les IUFM...

En effet, les applications de la LRU n'ont pas tardé à prendre effet : pouvoir absolu des président-e-s, gestion managériale, remise en cause de l'indépendance des chercheur-e-s, casse de la formation des enseignant-e-s (suppression des IUFM) et, cerise sur le gâteau, l'annonce de la suppression de 900 postes... sont autant de raisons de dire stop !

Le mouvement contre la LRU, que les étudiant-e-s avaient lancé l'an dernier, n'avait pas ou très peu été soutenu par les enseignant-e-s alors qu'ils se battaient pour les mêmes motifs qui nous tendent la lutte d'aujourd'hui.

Il n'est pas trop tard ! Il faut impérativement fondre les AG enseignant-e-s, étudiant-e-s, et y intégrer les revendications du personnel non enseignant qui connaît depuis longtemps la répression économique.

Le corporatisme, les luttes du « chacun pour soi » sont le lit de nos défaites ! Les revendications sectorielles sont évidemment nécessaires mais c'est la convergence des luttes, la solidarité et la construction interprofessionnelle qui sont les seuls moyens pertinents et efficaces de faire plier l'État et le patronat.

Ceux qui continuent de détruire nos acquis, durement obtenus par la lutte, sont unis et « eux » ont une conscience de classe !

À qui profitent toutes les réformes et les milliards que l'État distribue ?

Nous devons nous organiser de façon unitaire dans les universités mais aussi nous coordonner avec les autres secteurs en lutte car nos intérêts sont les mêmes !

Nous devons nous organiser en AG décisionnelles et interprofessionnelles et nous investir chacun-e-s selon nos capacités car la lutte est celle de tout-e-s et n'a besoin ni de spécialistes, ni de bureaucrates pour être menée à bien !

La recherche que nous voulons

La CNT soutient toutes les tentatives concrètes pour une recherche et un enseignement supérieur au service de tous. Cela passe par l'arrêt de la privatisation des recherches, le développement des logiciels libres, le libre accès aux résultats de la recherche, la création d'universités populaires, l'accès au savoir tout au long de la vie, l'auto-organisation non hiérarchique des équipes et des laboratoires, la gratuité des publications dans le cadre des archives ouvertes.

Mais ce n'est pas suffisant, car le système capitaliste fait tout pour entraver le développement de ces initiatives. Seules la lutte et l'organisation collective permettront d'établir un rapport de force suffisant afin d'obtenir ce que nous voulons :

- une université et une recherche autogérées dans lesquelles les buts et les orientations se décident de manière démocratique par des commissions élues issues du monde étudiant et académique ;
- l'arrêt du recours aux contrats précaires et à la sous-traitance au sein des universités. Une université et une

recherche de qualité, cela commence par des emplois stables pour le personnel !

- le transfert des crédits militaires. L'arrêt de la recherche militaire permettra de transférer les crédits de l'armée sur ceux de la recherche publique non mortifère ;

- l'arrêt du crédit impôt recherche. Ce système qui vise à rembourser la moitié des frais de recherche des entreprises privées est scandaleux. 3,5 milliards d'euros en 2008 ! Et avec une augmentation prévue de 600 millions d'euros par an...

- la suppression des agences d'innovation. Les crédits énormes consentis aux « agences pour l'innovation » (AII) représentent un autre cas de détournement de l'argent public vers des projets conformes aux exigences du monde industriel.

☛ CNT, Supérieur Recherche, Lille.



LA CNT A LA PJJ DU 93

Interviewé par *La Sociale!*, Bruno, éducateur et délégué syndical de la section, revient sur l'implantation de la CNT dans un contexte social particulier à la PJJ...

La Sociale! : la création de cette section intervient au moment où sort le fameux « rapport Varinard ». Hasard de calendrier ou y a-t-il un lien de cause à effet ?

Bruno : Cela faisait un petit moment que la création d'une section était envisagée. Nous n'avions pas contacté M. Varinard (!) mais c'est vrai que nous avons choisi d'apparaître au démarrage d'une lutte importante pour les professionnels de la PJJ. Peut-être même la plus importante pour la PJJ, qui pourrait retourner à l'administration pénitentiaire qu'elle a quitté il y a plus d'un demi-siècle.

Comment la section a-t-elle été accueillie par le personnel et par la direction ?

De la part des collègues, elle a plutôt été bien perçue, notamment de celles et ceux qui n'adhèrent plus aux formes de syndicalisme de cogestion qui ne s'appuie pas sur la base. Il faut noter qu'il n'y a pas eu non plus d'animosité du syndicat majoritaire, le SNEPS-PJJ FSU avec qui nous avons des positions communes, notamment sur la questions des EPM. Nous avons d'ailleurs déjà fait des choses ensemble sur cette question avec la fédération CNT santé social collectivités territoriales. De la part de la direction, il n'y a pas eu de problème concernant le droit

d'affichage. Après on n'a pas discuté des luttes qu'on pourrait mener en commun !!!

Comment s'organise la lutte contre les orientations du « rapport Varinard » au sein de la PJJ ? Quel rôle y joue la CNT ?

C'est une lutte qui semble avoir fédéré pas mal de professionnels. On est nombreux en AG. Il y a une volonté de beaucoup de personnels que les assemblées décident des suites à donner au mouvement mais ce n'est pas facile même si on peut être plutôt optimiste.

Quels seront dans l'avenir les autres axes de lutte de la section ?

Ce seront les luttes qu'on décidera de mener collectivement. L'an dernier, une mobilisation a déjà commencé concernant les évaluations qui vont mettre en place le salaire au mérite. La section doit pouvoir travailler en bonne entente sur cette question avec le SNPES-PJJ. Il est important qu'on puisse créer un rapport de force massif pour les prochaines évaluations renommées « entretien professionnel ».

Au-delà du 93, y a-t-il des créations de section CNT PJJ en perspective dans d'autres départements ?

Pour l'instant, il y a les départements de l'Ain, de l'Eure-et-Loir, de l'Ardèche et du Val d'Oise où la CNT a des militants à la PJJ. Après la CNT à la PJJ c'est tout récent, il va falloir laisser le temps à chacun et chacune de construire.

☛ section CNT PJJ 93

CODE PÉNAL : LES NOUVELLES ÉDITIONS



Grève à la Protection judiciaire de la jeunesse

Début décembre 2008, un mouvement de grève a démarré à la Protection judiciaire de la jeunesse.

Cette grève, dite reconductible, a démarré le 8 décembre 2008, en Seine-Saint-Denis, notamment à l'appel de la CNT et du SNPES-PJJ FSU. L'élément déclencheur a été les soixante-dix préconisations du rapport de la commission Varinard visant à réformer la justice des mineurs. En effet, ce rapport préconise, entre autres, de pouvoir incarcérer des enfants dès l'âge de 12 ans et prévoit la mise en place d'un code pénal pour mineurs. L'objectif principal est d'aller vers une justice semblable à celle des majeurs et donc de privilégier le répressif sur l'éducatif. Jusqu'à aujourd'hui, c'est l'ordonnance du 2 février 1945 qui s'applique en matière de délinquance juvénile, ordonnance qui affirmait au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale que l'éducation des enfants délinquants était une priorité absolue.

Ce rapport est intervenu alors que la PJJ connaît des réformes en profondeur depuis le début des années 2000, avec un dangereux rapprochement de l'administration pénitentiaire. Après le retour des éducateurs en milieu carcéral, les régions administratives (dans le cadre de la RGPP) viennent s'aligner sur celle de l'administration pénitentiaire. Cela a comme conséquence, depuis un an, une accélération des fermetures de structures éducatives au profit de l'ouverture de structures répressives (CEF, EPM). L'objectif de l'administration est que les professionnels n'interviennent plus que dans un cadre pénal.

Sur le plan syndical, la CNT est apparue, pour la première fois de manière officielle, au cours de cette lutte avec l'apparition de la première section en Seine-Saint-Denis et s'est impliquée dès le début dans le mouvement en participant aux assemblées générales à l'appel du SNPES-PJJ. La CGT-PJJ avait décidé de ne pas appeler à la grève, prétextant qu'il était trop tôt et l'UNSA, plus que jamais fidèle à ses stratégies de lutte auprès de l'administration, a fait un tract appelant à ne pas partir en grève. Si on se demande à quoi servent les permanents !

Malheureusement, alors que de nombreux contractuels vont être remerciés ou être contraints d'aller travailler en milieu carcéral pour garder un poste, que la jeunesse continue de subir une répression visant à la mettre au pas, ce qui anime les stratégies des organisations syndicales ce sont les élections professionnelles de mars 2009.

Bruno Carrié, section CNT PJJ 93, syndicat CNT santé social et CT RP

Notre précarité, c'est leur profit !

Le congrès confédéral opte pour l'offensive !

Lors du dernier congrès confédéral qui s'est tenu à Lille en septembre 2008, décision a été prise de mettre en place une commission confédérale dans un contexte où chômage et précarité sont de plus en plus prégnants sur nos vies au quotidien. Alors que le discours ambiant (médiatique, gouvernemental) tend à la stigmatisation des chômeurs-ses (assistés, profiteurs, voire parasites...) et à la légitimation de la précarité (généralisation des contrats précaires de tout genre), la création de la dite commission permet de se donner les moyens de se mobiliser massivement sur une réalité à combattre plus que jamais. Pas question de mettre des barrières entre chômeurs-ses, précaires et salariés-es : c'est ensemble que nous ferons changer les choses !

Quel fonctionnement ?

La commission se met doucement mais sûrement en place et est ouverte à tout-e syndiqué-e de la CNT. Une réunion nationale est régulièrement convoquée pour faire le point sur les objectifs de la commission : organisation de campagnes ayant trait à l'actualité, mobilisations et actions coordonnées, archivage, établissement de matériel juridique, mutualisation des expériences. Des gens et structures CNT (entre autres les STIS 59 – syndicat interpro – et des sections ANPE) se sont d'ores et déjà bien investis dans la commission ; qu'ils et elles soient de Toulouse, Paris, Lille ou Angoulême, des salariés-es, des employé-es de l'ANPE (ou plutôt pol(ice) emploi), précaires de l'Éducation et chômeurs-ses se coordonnent donc pour engager la riposte.

« Nous avons aussi le droit de manifester notre ras-le-bol ! »

La commission coordonne des actions au niveau confédéral. C'est ainsi que la grève du 5 janvier des salariés-es ANPE contre la fusion ANPE-Assedic a donné lieu à un premier tract proposé aux syndicats, diffusé dans plusieurs villes sur ANPE, Assedic, AFPA... Action coordonnée qui

L'UD CNT 69 en campagne

Pouvez vous nous expliquer l'objet de cette campagne ? Dans quel cadre s'inscrit-elle et qu'en attendez vous ?

C'est une campagne contre le capitalisme et contre la crise pour répondre au patronat. Avant cette crise, le patronat était tout puissant et imposait ce qu'il voulait avec son gouvernement à sa solde. La crise a encore plus mis en avant cette lutte des classes. On a passé des années à nous expliquer que sous prétexte de déficit public, il fallait détruire les services publics et nos caisses de solidarité. Aujourd'hui, on voit que le déficit public n'était que de la poudre aux yeux. Les mêmes qui criaient disette trouvent des milliards pour sauver les banques et les entreprises du CAC 40. Depuis des années on nous attaque sur tous les fronts, jour après jour. On n'a pas le temps de se défendre d'une offensive qu'on nous attaque déjà sur un autre front.

Nous pensons qu'il est illusoire de croire que chaque secteur s'en sortira tout seul. Au lieu de parcelliser les luttes (La Poste, Éducation, retraites, salaires, etc.) nous pensons qu'il est temps de préparer un grand « tous ensemble ». Le MEDEF, comme le dit D. Kesler, mène une véritable offensive qui a pour but de revenir sur quatre-vingt ans de conquêtes sociales. Il faut donc lui opposer une riposte globale... de classe. Cela fait quelques temps que nous travaillons à la mise en place de cette campagne et cette crise, en tant que révélateur de l'absurdité du capitalisme, nous a poussé à l'enclencher. Et enfin, cette initiative impulse et renforce la dynamique collective de classe au sein de notre union départementale en affirmant la logique interprofessionnelle de notre syndicalisme. C'est aussi, bien sûr, une campagne de syndicalisation, afin de développer la CNT aussi bien dans le secteur privé que public.

Concrètement, quelles formes prend cette campagne sur le terrain ?

Le vrai départ de la campagne a été la grève générale du 29 janvier. Forts de la démonstration populaire de cette

Chômeurs, salariés, précaires...



a insisté sur la nécessité de mettre fin aux corporatismes et que face au pol(ice) emploi les salariés-es, précaires et chômeurs-ses ont tout à gagner à lutter ensemble. Un deuxième tract, destiné aux chômeurs-ses et allocataires de la CAF, a été diffusé dans plusieurs villes sur CAF et ANPE pour appeler à se joindre aux salariés-es en grève le 29 janvier : « Nous avons aussi le droit de manifester notre ras-le-bol ! »

De nouvelles actions se feront dans les semaines et mois à venir...

Quelles perspectives ?

Du travail concret sur la précarité et le chômage a été fait localement par des structures de la CNT. Il consiste à la mutualisation des expériences, principal point à l'ordre du jour au sein de la commission ; c'est ainsi, par exemple, que les apports des sections CNT ex-ANPE sont enrichissants pour se mobiliser face à la précarisation de ses salariés-es, au flicage des chômeurs-ses, à l'obligation d'accepter des contrats précaires, aux radiations multiples... Face aux

conséquences de la mise en place de pol(ice) emploi, à l'application nationale du RSA en juillet 2009, la commission saura mettre à profit cette mutualisation des expériences pour amplifier le combat. De même les expériences de lutte et connaissances ici et là dans l'Éducation face à la multiplication des contrats précaires (AE, AVS, CAE, vacataires...) laisse envisager des possibilités de coordination via la commission pour lancer une mobilisation intensive sur la question. Plus généralement la commission projette de lancer des campagnes confédérales. Enfin la commission travaille également à se mobiliser localement là où c'est possible avec associations, collectifs et syndicats réellement investis dans la lutte contre le chômage et la précarité.

Contre la loi du fric et des patrons, la commission va poursuivre le travail entamé !

Pour en savoir plus, clip vidéo « notre précarité, c'est leurs profits » réalisé par la commission : <http://www.cnt-f.org/spip.php?article917>

Greg ✎ STIS 59
Commission confédérale CNT



journée nous avons appelé à nous rassembler le 31 janvier devant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rhône afin de maintenir la pression et une présence sur le terrain social en sensibilisant la population sur le sujet. D'autres manifestations sont prévues tous les mois, jusqu'à cet été. Parallèlement, nous allons à la rencontre des travailleurs de façon intensive et régulière en organisant des « plantons », des diffusions de notre journal de campagne *Jusqu'à quand ?*, ainsi que des collages. L'espace numérique n'est pas oublié par la mise en place d'un blog relayant quotidiennement la campagne. Différentes vidéos, photos et tracts y sont publiés (Voir le site de la région sur www.cnt69.org).

Avez-vous déjà des retours probants de cette campagne ?

En premier lieu, le renforcement d'une dynamique interprofessionnelle au sein de la CNT. Le fait que des camarades de différents syndicats de l'UD 69 se retrouvent pour militer ensemble (tractage, collage etc.) renforce nos liens de solidarité. Nous avons mis en place une commission lutte composée d'adhérents de tous les syndicats de l'UD.

Elle a pour but de coordonner cette campagne. En découle une réactivité permanente à l'actualité sociale. Enfin, l'activité que nous développons dans le cadre de cette campagne, nous rendant plus visibles, a fait franchir le pas de l'adhésion à nombre de sympathisants.

Quels sont les temps forts à venir ?

Au mois de février, nous avons fait le choix d'organiser des temps de rencontres : 2 débats et un repas de soutien. Nous avons essayé de faire apparaître nos différentes facettes à travers ces moments. Le 7 février, le syndicat du bâtiment proposait une réflexion sur les différents statuts des travailleurs dans le bâtiment et ce que ça entraîne en terme de conscience de métier et de classe ainsi qu'en termes de qualité de production. S'en sont dégagées des pistes de réflexion et de luttes pour développer le syndicalisme dans ce secteur. Le 14 février a eu lieu un repas de solidarité avec Fatima, organisé par le syndicat Interco. Suite au licenciement des membres du syndicat CNT du nettoyage de Rhône-Alpes (Penauille), chacun des licenciés a gagné six mois de salaire.

C'est peu et c'est pourquoi certains ont fait appel. Mais Fatima, déléguée syndicale CNT n'a rien touché, comme par hasard ! Nous essayons donc par notre solidarité de réparer cette injustice. Et, le 20 février, le syndicat SanSo (Santé-Social) a organisé un débat autour de la notion d'enfermement dans cette société s'enfonçant toujours plus dans le sécuritaire. Ils avaient invité pour cela le psychologue et analyste reichien Jacques Lesage de la Haye. Nous avons terminé le mois par une manifestation départementale le 28 février. Pour la suite, sont prévues une manifestation régionale et une nationale de la CNT, toujours à Lyon, dans l'idée de faire monter la mobilisation et donc la pression. Par ailleurs des concerts de soutien sont en préparation.

Interview de Ben, Patrick et Didier ✎ UD CNT 69,
Propos recueillis par le le CS

ACTU'BRÈVES
JURIDIQUES

Le fric c'est chic

Quand il sort du porte-monnaie du patron, oui, tout de suite, le fric a un côté «chic»...

Ici, le patron a dû se faire prescrire une piqûre de rappel concernant la possibilité pour le comité d'entreprise de son entreprise de faire appel à un expert comptable pour vérifier les bilans de la société, le tout AUX FRAIS DU PATRON. Dur d'être patron si les ouvriers peuvent mettre le nez dans les comptes!

(Cass. Soc 29 janvier 2009)

«Faites des mômes qui disaient»

Les fans de Dati n'ont toujours pas compris que virer une femme enceinte, ou la discriminer, les ferait aller droit dans le mur. Ici, un employeur s'est amusé à licencier une femme dont il savait qu'elle était enceinte, alors même qu'elle n'avait commis aucune faute grave et qu'il ne parvenait pas à démontrer qu'il ne pouvait maintenir le contrat (seul cas dans lequel une salariée enceinte risque la porte). Les juges du travail ont déclaré illico le licenciement dénué de toute cause réelle et sérieuse, donc nul.

Et pour le congé maternité, c'est aussi Dati qui impose els normes? (Cass. Soc 28 janvier 2009).

Striptease

Le temps que met un salarié à enfiler son vêtement de travail n'est pas en principe du temps de travail effectif SAUF si, pendant ce temps, il demeure à la disposition de l'employeur et ne peut donc vaquer à ses besoins.

C'est ce qui s'est passé au pays de Mickey, où les salariés devaient s'habiller à un endroit du parc Disneyland et pointer à l'autre bout. Les salariés n'ayant pas le droit de vaquer librement et étant sous la subordination de l'employeur, les juges ont logiquement constaté que ce temps-là devait être compté comme temps de travail effectif et donc payé aux salariés.

Picsou va devoir mettre la main au portefeuille!

(Cass. Soc 13 janvier 2009).

Droit de retrait et licenciement:
le mariage impossible

Quand un salarié voit sa vie mise en péril parce que l'employeur est plutôt léger, côté condition d'hygiène et sécurité au travail, ledit salarié est tout à fait en droit d'exercer son droit de retrait sans se voir opposer de licenciement. Par un arrêt du 29 janvier 2009, la Cour de cassation a rappelé que le salarié a droit à la protection sur son lieu de travail, et en a profité pour étendre et renforcer le principe de l'obligation dite de «sécurité résultat».

Le salarié a droit à la protection sur son lieu de travail

Notre histoire commence dans une entreprise de peinture automobile; le patron décide, d'un commun accord avec lui-même, de passer outre les consignes de sécurité et d'hygiène applicables aux salariés, et laisse sur la chaîne de peinture un seul salarié alors qu'ils doivent être trois!

Le salarié rappelle la règle à son employeur et met bien en évidence que, seul sur une chaîne de travail qui doit compter trois personnes, les risques d'accidents graves sont encore plus grands. En guise de réponse, le patron remercie son salarié en le licenciant, pour faute grave encore!

La machine judiciaire est en route, et le salarié voit sa cause entendue par les juges du travail. Aujourd'hui, la Chambre sociale va dans le sens des deux premières décisions et déclare que: «Aucune sanction, aucune retenue sur salaire ne peut être prise à l'encontre d'un travailleur ou d'un groupe de travailleurs qui se sont retirés d'une situation de travail dont ils avaient un motif légitime de penser qu'elle présentait un danger grave ou imminent pour chacun d'eux (...). Est nul le licenciement prononcé par l'employeur pour un motif lié à l'exercice légitime par le salarié du droit de retrait de son poste de travail dans une situation de danger».

La messe est dite et sans aucune ambiguïté puisque la Chambre sociale commence par reprendre au mot près les dispositions de l'article L.4131-3 (ancien article L.231-8-1) du Code du travail, pour en tirer les conséquences suivantes: dès qu'on sent que sa santé physique, ou mentale d'ailleurs (car on parle de «danger» au sens volontairement large), est en danger, on a le droit d'exercer son droit

de retrait sans en subir de conséquences sur le plan pécuniaire et/ou disciplinaire.

L'obligation de sécurité résultat renforcée par les juges du travail

C'est le deuxième apport essentiel de cet arrêt du 29 janvier 2009: étendre et renforcer l'obligation dite de «sécurité résultat» (celle qui impose à l'employeur de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer de bonnes conditions de travail aux salariés) à la charge de l'employeur.

C'est une extension très importante, car, à l'origine, cette obligation qui a vu le jour grâce à la jurisprudence en 2002 (au moment des fameuses «affaires de l'amiante») ne s'appliquait qu'aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. Aujourd'hui, les juges se sont enfin décidés à étendre cette obligation également aux domaines de prévention des accidents et donc de la santé des salariés. En étendant cette protection et en empêchant toute représailles dans la relation de travail, le salarié peut exercer plus facilement son droit de retrait et se préserver le cas échéant d'une mise en danger de sa vie. Après ça, il y en a qui affirme encore que le travail, c'est la santé...



LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.
DE COMBAT! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.
AUTOGESTIONNAIRE! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.
SOLIDAIRE! Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.
ANTICAPITALISTE! Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

**PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE,
QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE!**

Bureau confédéral
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
tél. 0810 000 367 prix appel local
cnt@cnt-f.org - fax 02 99 63 12 58

Vous trouverez sur le site internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branches ou par sections géographiques. Voici les adresses par régions.



1 Alsace

Union régionale CNT
5, rue des Maréchaux,
68100 Mulhouse
Tél. : 06 73 85 83 09

2 Aquitaine

Union régionale CNT
36, rue Sanche-de-Pomiers,
33000 Bordeaux
Tél. : 05 57 89 21 72

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers Courlis
Syndicats CNT Dijon
BP 392, 21011 Dijon

5 Bretagne et Pays-de-Loire

Union régionale CNT
5, square Charles-Dullin, 35200 Rennes
Tél. : 02 99 53 32 22

6 Centre

Union régionale CNT-Loiret
259, rue de Bourgogne, 45000 Orléans
Mail : interco.45@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes

Syndicats CNT Marne
BP 90009, 51201 Épernay Cedex

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex
Syndicats CNT Jura
BP 39, 39260 Moirans
Tél. : 03 84 73 06 12

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles, 75020 Paris
Tél. : 01 43 72 82 35

10 Languedoc-Roussillon

Union régionale CNT
6, rue d'Arnal, 30000 Nîmes
Mail : ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Syndicats CNT Corrèze
2 rue de la Bride, 19000 Tulle

12 Lorraine

Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle
44, rue de Mulhouse, 54000 Nancy
Tél. : 06 17 63 15 36

13 Midi-Pyrénées

Union régionale Midi-Pyrénées
18, av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Tél. : 08 72 58 35 90

14 Nord-Pas-de-Calais

Union régionale CNT
1, rue Broca, 59000 Lille
Tél. : 03 20 56 96 10

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02, 14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-Maritime
BP 411, 76057 Le Havre cedex

16 PACA

Union régionale CNT
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille

17 Pays de Loire voir Bretagne

18 Picardie

Syndicats CNT Oise
BP 50605, 60006 Beauvais Cedex

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue de Burdeau, 69001 LYON
Mail : ur-ra@cnt-f.org

1871 : le mois de mars débute curieusement pour les Parisiens.

La paix avec les Prussiens est signée le 1^{er} mars par un gouvernement capitulaire qui a enterré la résistance héroïque du peuple de Paris, assiégé du 15 septembre 1870 au 28 janvier 1871, supportant la faim et le rationnement, les bombardements...

Le 28 janvier, justement, les canons se taisent, l'armistice est signée, avec des conditions qui laissent prévoir une paix de capitulation. Le gouvernement de défense nationale, replié à Bordeaux, accueille cette nouvelle avec un lâche soulagement. Pour signer la paix, il faut élire une chambre, élections qui vont se dérouler le 8 février, à l'ombre des canons prussiens. La majorité qui se dessine est monarchiste, dans l'âme. 360 monarchistes contre 150 républicains, représentants de cette république proclamée le 4 septembre au matin à Lyon et en soirée à Paris. C'est une chambre qui représente surtout les campagnes, et peu le peuple qui a le plus souffert de ces mois de guerre. Le gouvernement est dirigé par Adolphe Thiers, mélange curieux de monarchisme et de libéralisme, sur un fond forcené d'arrivisme. Le négociateur de la paix est Jules Favre, seul représentant du comité de défense de Paris, gouvernement de la ville pendant le siège.

Les conditions de paix sont très lourdes : cession de l'Alsace-Moselle, occupation provisoire de 43 départements en attendant une indemnité de cinq milliards et occupation de Paris par les troupes prussiennes qui n'avaient pas pu pénétrer au cours du siège, et où l'empereur Guillaume doit passer les troupes en revue le 3 mars. Les troupes allemandes (l'empire allemand est né le 18 janvier... à Versailles, on peut utiliser indifféremment Prussiens ou Allemands, puisque la guerre a opposé Prussiens et Français) doivent évacuer Paris dès la signature du traité de paix. Mais Jules Favre avait obtenu, ce qu'il a après amèrement regretté, que la garde nationale conserve son armement...

Le traité est ratifié par la Chambre le 1^{er} mars. 546 députés qui votent pour, et seulement 107 contre, tant la peur des prolétaires des villes l'emporte sur tout autre considération. Déjà, le 15 février, l'indemnité journalière de 30 sous avait été supprimée pour tous les membres de la garde nationale qui ne pouvaient faire la preuve de leur indigence. Premier coup de poignard contre le peuple.

Les troupes allemandes occupent dès le premier jour de mars les beaux quartiers de Paris, se cantonnant quasiment au XVI^e arrondissement. Le peuple accueille la troupe prussienne par un silence impressionnant, et un déploiement de forces qui bloque l'accès aux quartiers populaires... mais l'empereur devra déchanter, puisque, selon les termes du traité, les troupes quittent Paris le 2 mars. Il n'aura pas l'occasion de pénétrer dans la ville.

Le gouvernement, légitimé par les élections, qui n'ose encore définir clairement le futur statut juridique du pays, s'installe à Versailles, le 10 mars, décapitalisant Paris et mettant la ville en tutelle sévère en nommant trois généraux à la tête des institutions municipales, dont le général Vinoy, gouverneur de la ville. Toujours la peur de la populace qui a fait fuir les rois vers Versailles, justement.



Les mauvais coups continuent. Le 7 mars, le gouvernement fait voter deux décisions très graves : la fin du moratoire du règlement des effets commerciaux et des loyers. Exiger les loyers était jeter les gens à la rue puisque la ville, étranglée par le siège, avait vu son activité économique disparaître, et exiger le règlement des échéances était couler le peuple des artisans et petits entrepreneurs.

Ne restaient à Paris que ses armes... Une menace trop importante aux yeux de Thiers, d'autant qu'était née une fédération de la garde nationale, dont les statuts définitifs, adoptés le 10 mars affirment la volonté de « maintenir par tous les moyens la République ». L'AIT a délégué trois de ses membres auprès du Comité de la Garde. Politiquement, c'est une institution plutôt révolutionnaire, les principaux membres étant issus des quartiers populaires.

Thiers décide de récupérer les armes restées à Paris, principalement les canons, payés par une souscription des habitants. Le coup de force est prévu pour le 18 mars. Non seulement des éléments de troupe font mouvement vers les principaux lieux de stationnement des canons (Montmartre, Belleville, la place Vendôme) mais aussi vers des cibles humaines désignées, pour les mettre à l'ombre.

L'effet de surprise rate, en particulier à Montmartre, où des femmes alertent le quartier et les comités de vigilance. Elles ne seront pas les dernières à faire front à la troupe. Les troupes versaillaises refusent de tirer sur la foule, retournant leurs fusils vers leurs gradés. C'est la débandade, mais deux généraux, Lecomte qui commandait le détachement et Clément Thomas qui passait par hasard, sont capturés par la foule et la garde nationale. Ils seront fusillés, après un procès expéditif, rue des Rosiers, sur la Butte.

Le gouverneur et les derniers ministres fuient la ville sous les huées et se replient à Versailles. Au soir, le peuple est maître de la Ville. Commence la Commune.

Jean Giskan ✎ Educ RP

Travailler le dimanche ! Et pourquoi pas supprimer les congés payés !



Parce qu'il a refusé de travailler le dimanche, un vendeur d'un hypermarché Casino de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) a été mis à pied trois jours par sa direction à la mi-janvier. Alors qu'il avait fait savoir qu'il ne voulait pas travailler le dimanche, la direction du magasin l'a assigné en décembre. C'est non seulement scandaleux mais totalement illégal. Le directeur a voulu faire un exemple pour le volontariat à venir. Le voilà leur fameux « volontariat » du projet de loi Mallié.

On sait très bien que le volontariat n'existe pas dans le système capitaliste tant nos

choix sont sans cesse dictés par la nécessité de survivre dans cette jungle. Le patronat et l'idéologie dominante n'arrêtent pas de nous dire que patrons et travailleurs sont sur un même pied d'égalité, que nous sommes sur le même bateau et qu'il faut travailler main dans la main pour le faire avancer. Mais nous, les travailleurs, on est sur un vieux radeau et on rame avec nos mains pour tirer un gros paquebot où s'amuse notre patron et les actionnaires. Le code du travail, lui-même, définit la relation entre patron et salarié comme un lien de subordination. Quelle liberté de choix dans ce lien de subordination ? Quelle liberté de choix quand notre emploi, notre paye, nos moyens de subsistance sont dans la balance ?

Le patronat travaille sans relâche à résumer nos vies à du temps de production ou du temps marchand mais nos vies valent plus que du fric. La vie ce n'est pas travailler ou consommer, c'est heureusement bien plus, c'est la vie sociale, la vie culturelle et tutti

quanti. Le week-end en tant que référence de temps sans travail et sans consommation pour le dimanche constitue une base primordiale pour l'épanouissement individuel et collectif. On pourrait bien sûr faire mieux que ça, mais perdre de telles bases nous enfonce toujours plus dans la perte de nos vies, la perte de notre temps sacrifié au nom de la bonne marche du capitalisme, au nom du fric ! Nous sommes les esclaves du fric !

Travailler le dimanche pour gagner plus ? Mais à force de banaliser ce jour, on finira par payer les heures de travail au taux de base de la semaine sans majoration.

Gagner plus c'est possible sans travailler le dimanche. Il faut lutter ! Le patronat lutte pour nous voler de plus en plus le fruit de notre travail. À nous de lui opposer une résistance digne de ce nom et de reprendre la route historique de la baisse du temps de travail. À nous de nous organiser, de nous syndiquer, de déclencher des grèves pour qu'on entende notre voix, celle des travailleurs, ceux qui produisent ! Quand on voit le pognon qui a été distribué aux patrons pour résorber la crise, on se dit que l'argent ne manque pas et pourtant à il nous en manque. C'est bien la question de la répartition des richesses qui se pose.

Les richesses pour les producteurs, rien pour les exploités !



SMIC

depuis le 1^{er} juillet 2008, 8,71 € brut par heure soit 1 321,02 € brut par mois (pour 35 h)

Cotisations sociales qu'on paye sur notre salaire. Il s'agit d'un salaire différé (en cas de besoin : maladie, chômage, retraite...) et collectivisé (donc solidaire).

CSG : 7,5 % depuis le 1^{er} janvier 1998 (au lieu de 3,4 %) sur 97 % du salaire.

CRDS : 0,5 % depuis le 1^{er} février 1996 sur 97 % du salaire.

SÉCURITÉ SOCIALE

Assurance-maladie : 0,75 %

Assurance-vieillesse : 6,65 %

Assurance-veuvage : 0,10 %

ASSURANCE-CHÔMAGE

Cotisation ASSEDIC

Tranche A et B : 2,40 %

Cotisation AGFF

Tranche A (2) : 0,80 %

Tranche B (3) : 0,90 %

APEC (4)

Tranche B : ,024 %

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

ARRCO (Taux minima obligatoires)

Non-cadres tranches A et B et cadres tranche A : 3,00 %

AGIRC

Cadres tranches B et C : 7,70 %

De l'autre côté, le gouvernement français va débloquent cinq milliards d'euros pour soutenir les ventes d'Airbus. Les salariés licenciés d'Airbus avec le plan Power 8 (1 100 l'an dernier) sont contents de l'apprendre...

DOM sweet DOM

Marcel réside à la Martinique et est sympathisant de la CNT. Il revient sur le mouvement actuel aux Antilles et sur les raisons de la colère des populations de la Martinique et de la Guadeloupe.

Quelle est la situation sociale dans les Antilles «françaises» ?

Le taux de chômage officiel est de 22% en Martinique et 8% de la population est au RMI. Le secteur industriel est très limité dans les Antilles à cause des habitudes venues de la politique coloniale. Il s'est agi - et il s'agit encore - d'acheter tous les produits «finis» à la métropole et de ne produire sur place que des matières premières, en l'occurrence la canne à sucre et quelques cultures fruitières.

Le seul secteur industriel accepté est la fabrication du rhum. Après avoir été longtemps propriétaires terriens, et véritables propriétaires des Antilles, les Békés (descendants des planteurs français blancs arrivés au XVII^e et XVIII^e siècle) se sont aujourd'hui reconvertis essentiellement dans la grande distribution (supermarchés et ventes d'automobiles).

Une remarque cependant : le travail industriel et son organisation, néanmoins, sont nés aux Antilles avant de voir le jour en Grande-Bretagne. En effet, le sucre, dont le royaume de France se trouvait le premier producteur du monde au XVIII^e siècle, avait entraîné des investissements considérables pour l'époque aux Antilles même. Lesquels ?

Les meules et rouages, la mécanique la plus moderne de l'époque, étaient ainsi exportés, avec du personnel qualifié venant d'abord d'Europe, jamais suffisant en nombre : il fallut former des esclaves en métropole.

L'organisation du travail était basée sur une division qui rappelle le travail en atelier du XIX^e et du XX^e siècle en Europe. Mais, comme d'ailleurs en Angleterre, il n'était pas facile de recruter le nombreux personnel nécessaire, la solution la plus efficace et la plus cynique revenait donc à aller capturer des esclaves et à les transporter jusque dans les Caraïbes. Dans l'exploitation, le sang et l'horreur, s'est formé là un creuset, un carrefour entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

Qu'est-ce qui a mis le feu aux poudres ?

Il y a naturellement une accumulation de ressentiment contre les blancs, même si on sait faire la part des choses. Le racisme anti-blanc est peu de chose à côté de ce que doivent supporter les noirs en métropole. Ce qui est vrai, par exemple, c'est qu'entre un noir et un blanc, à qualification égale, l'entreprise choisira souvent le blanc. Même chose pour l'avancement de carrière ; comme par hasard, le blanc grimpera plus vite les échelons que son collègue noir.

Mais, actuellement, ce qui a mis le feu aux poudres, c'est simplement le coût de la vie dans un pays où la moyenne des salaires est bien inférieure à ce qu'elle est en France et où les prix des denrées essentielles sont souvent trois fois plus chers qu'en métropole.

Quels sont les précédents en termes de luttes aux Antilles ?

Avant-guerre, le grand événement social survient avec l'assassinat d'André Alikier, le rédacteur du journal communiste *Justice* qui dénonçait la corruption et les exactions des Békés. Ses funérailles, en 1935, amèneront une foule immense tout le long du cortège. Quelques mois plus tard, à la faveur du Front populaire, le premier syndicat est créé, la CGTM. C'est de cette époque-là que datent les premières lois du Travail en Martinique, rarement appliquées.

On se bornera ici (la liste serait longue !), à évoquer les cinquante dernières années en Martinique, à

rappeler les grèves et les émeutes de 1959, où les forces de l'ordre feront acte d'une violence inouïe, ouvrant le feu sur les manifestants. Ce qui amènera le conseil municipal de Fort-de-France - dont le maire était Aimé Césaire depuis 1945 - à évoquer la sécession d'avec la métropole. Enfin, on évoquera la répression de la grève des ouvriers de la banane de février 1974, où, d'hélicoptères, les CRS tirèrent sans sommation à la mitrailleuse sur les manifestants. Il y eut plusieurs morts et blessés. Le chanteur Kolo Bart évoque aujourd'hui avec talent ce dramatique événement dont on vient de commémorer les 25 ans.

Quel est le panorama syndical à la Martinique ?

Il y a, comme en métropole, une multitude de confédérations. Mais elles sont en général spécifiques à la Martinique. En Guadeloupe, c'est un peu différent.

CGTM : confédération générale du travail martiniquaise, influencée au départ par les communistes.

CSTM : confédération syndicale des travailleurs martiniquais. Pulvar en était un militant très actif.

CDMT : confédération démocratique martiniquaise du travail. Scission de la CFDT. Son leader est membre de la IV^e Internationale (trotskyste - LCR). Elle met en avant la gestion directe par les travailleurs eux-mêmes et veut organiser un congrès des travailleurs pour proposer un autre type de société.

UGTM : union générale des travailleurs de Martinique. Indépendantiste, anticolonialiste.

FO : même syndicat, rattaché à la métropole.

FEN-UNSA : le plus gros syndicat de l'enseignement (sauf dans le secondaire). Très cogestionnaire.

FSU : minoritaire, sauf dans le secondaire avec le SNES.

CFDT : très minoritaire.

SUD-PTT : très minoritaire.

Quel est en particulier le poids du syndicalisme indépendantiste ? La spécificité de ses revendications ?

Il a tendance à s'affirmer de plus en plus, surtout à la Guadeloupe, où l'UGTG a recueilli 51 % des suffrages aux élections prudhommales. Ses méthodes sont radicales, rappelant celles du syndicalisme nord-américain. Il ne fait pas bon s'opposer à la grève quand ils l'ont déclenché. Les commerçants et les patrons qui n'obéissent pas à ses consignes le paient cher. Et, en général, on obtempère toujours aux consignes de l'UGTG. À chaque grève, ils incitent fermement les salariés qui ne sont pas encore affiliés à prendre la carte.

L'UGTG, comme l'UGTM, mettent la culture et l'identité créole en avant, la lutte contre le colonialisme et les Békés. Ils veulent développer une polyculture permettant d'atteindre l'autosuffisance. Même chose pour l'industrie : créer sur place ce qu'il nous manque.

Propos recueillis par Jérémie, SI de la CNT



Solidarité avec nos compagnons de Oaxaca

En 2006, les d'injustices et de violences policières, les peuples d'Oaxaca se sont soulevés contre la police qui réprimait les instituteurs en grève et, constitués en Appo (Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca), ont pratiqué une forme de gouvernance populaire durant près de six mois. Le gouvernement de l'État d'Oaxaca n'a pas fini de se venger de cet affront. Deux ans après la répression sanglante du mouvement, les personnes et groupes, qui veulent construire des alternatives pour une vie digne, font toujours les frais de la politique de terreur qui est appliquée par le gouvernement de Ulises Ruiz Ortiz (PRI).

Dans la nuit du 10 janvier, le compañero Rubén Valencia Nuñez, membre de l'Appo et aujourd'hui des groupes Vocal et de l'espace politique et culturel Casota, a été victime d'une tentative d'homicide. Dans les toilettes d'un café où il s'était réfugié après avoir été suivi et insulté dans la rue en se rendant à la Casota, un individu l'a suivi et lui a porté plusieurs coups de couteau à la hauteur du cou et du visage. Il est parvenu à s'échapper et a été rapidement amené à l'hôpital. Malgré plusieurs blessures profondes, il semble pour l'heure hors de danger. L'agresseur n'a pas été identifié mais il ressemblait à un agent de la police de l'État ou de la police judiciaire.

L'agression de Rubén fait suite à une série d'agressions, d'intimidations et d'arrestations au sein des groupes et organisations du mouvement social ces derniers mois. Dans la nuit du 8 décembre, au cours d'une action planifiée, des patrouilles de la police préventive sont venues agresser des personnes sortant de la Casota, tirant des coups de feu et des gaz lacrymogènes à l'intérieur de la maison, malgré la présence d'un

enfant de deux ans. Intoxications, contusions et graves détériorations de l'édifice ont résulté de ces violences injustifiées.

Nous nous joignons aux membres de Vocal et Casota pour dénoncer fermement la répression de plus en plus violente qui sévit dans l'État d'Oaxaca, où une guerre sale est menée à l'aide de groupes parapoliciers, paramilitaires et de tueurs au service du gouvernement d'Ulises Ruiz Ortiz.

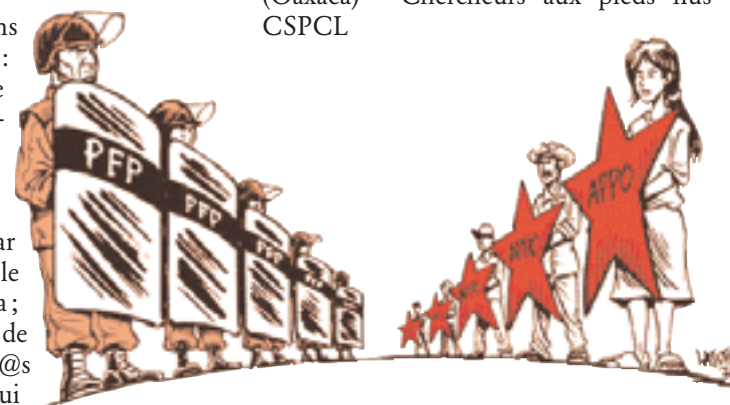
Les peuples de Oaxaca ne se tairont pas !

Pour nos compagnons d'Oaxaca nous exigeons :
- L'arrêt immédiat de toutes les stratégies criminelles de répression et d'intimidation des luttes des peuples d'Oaxaca menées par l'État mexicain et par le gouvernement d'Oaxaca ;
- Le respect de la vie et de l'activité des compañeros du peuple d'Oaxaca qui

continuent de construire des alternatives en vue d'une vie digne dans la justice et la liberté ;

- Le châtiement des responsables de cette agression contre notre compañero Rubén Valencia Nuñez.

Vocal (Voix de l'Oaxaca construisant autonomie et liberté) - Casota (Casa autónoma solidaria oaxaqueña de trabajo autogestivo - Maison autonome solidaire oaxaqueña de travail autogéré) - Université de la Terre (Oaxaca) - Chercheurs aux pieds nus - CSPCL



MAGHREB DES LUTTES SOCIALES

TUNISIE / GAFSA

À Gafsa (sud-ouest), les leaders du mouvement social, qui a secoué, de juin à janvier 2008, le bassin minier de cette région, ont écopé de deux à huit ans de prison, les 3 et 4 février. Une mascarade de procès.

Une nouvelle fois, Ben Ali et son État policier ont donc eu la main lourde avec ceux qui osent défier son ordre. À quelques mois de l'élection présidentielle, Ben Ali, au pouvoir depuis 1987, maintient donc une chape de plomb sur ce pays de dix millions d'habitants. Il donne un avertissement à tous ceux qui souhaitaient s'inspirer de ce mouvement social spontané, survenu dans une zone délaissée.

Malgré l'organisation, le mardi 3 février, d'une journée de mobilisation nationale pour le bassin minier (phosphate) de Gafsa, en dépit de la présence d'une délégation syndicale internationale, de quelques politiques et d'avocats, le tribunal de Gafsa a choisi son camp : 33 des 38 prévenus, dont plusieurs incarcérés depuis des mois, ont écopé de peines comprises entre deux ans avec sursis à huit ans de prison (Adnan Hajji et Bechir Abidi, syndicalistes enseignants). Et pourtant, ces syndicalistes et travailleurs ordinaires n'avaient fait que protester pacifiquement (manifestations, sit-in, grève de la faim, puis grève régionale) pour leur dignité et leur droit à un emploi. C'est ce qu'ils ont réaffirmé lors de leur audition mais ils n'ont pas été entendus.

Ce jugement est intervenu en dépit des nombreuses irrégularités constatées dans le procès et des requêtes formulées par les avocats aux magistrats qui demandaient la remise en liberté de tous les accusés et le report du procès. Des requêtes déjà formulées auparavant étaient restées sans réponse¹. À noter aussi la répres-

sion du soutien de l'extérieur, comme en témoigne la condamnation à deux ans de prison ferme de Mohieddine Cherbib, président de la FPCR, pour avoir soutenu le mouvement depuis la France, et celle de Fahem Boukadous (six ans ferme), correspondant de la chaîne Al hiwar at tounsi, «coupable» d'avoir couvert les événements du bassin minier, notamment à Redeyef, siège principal de la mobilisation². L'UGTT, plutôt mal à l'aise à l'égard de ce mouvement, avait cette fois-ci dépêché des membres du bureau exécutif sur place. Après une période de défiance à l'égard du mouvement (suspension d'Adnan Hajji avant de le réintégrer), elle a commencé à soutenir la lutte. Sans pour autant prendre le problème à bras le corps. Elle a surtout négocié avec le régime une sortie de crise en insistant sur la redynamisation économique de cette région, où le taux de chômage dépasse les 30%, et en espérant une éventuelle grâce présidentielle dans les semaines à venir.

Les syndicalistes de l'UGTT, centrale unique du pays inféodée au régime, n'ont pas tous apprécié l'attitude de leur direction. Ils critiquaient même l'attentisme de la centrale. Certains, principalement dans les syndicats de base de la santé, de l'enseignement, étaient prêts à organiser des grèves ou des manifestations dans les jours à venir. Mobilisation à suivre pour l'un des plus gros mouvements de l'histoire sociale récente en Tunisie, après la grève générale de 1978 et les émeutes du pain en 1984. En France, un meeting a été organisé à Paris, le 12 février, à la Bourse du travail à, en présence de militants actifs de cette lutte et de celle de Sidi Ifni, ville du sud du Maroc qui connaît aussi un mouvement social de même nature³.

Mobilisée depuis le début, la CNT rappelle tout son soutien aux acteurs de cette lutte légitime. Nous exigeons la



libération des prisonniers, et demandons également, à l'instar d'autres organisations, que toute la lumière soit faite sur les circonstances de la mort de trois jeunes dans les manifestations de juin 2008. (À l'occasion de ces journées, la police et les brigades d'ordre public avaient d'abord pillé les magasins de Redeyef avant de saccager, violenter et arrêter de très nombreuses personnes qui manifestaient). Les coupables doivent être traduits en justice. Non à la criminalisation du syndicalisme en Tunisie comme ailleurs, respect de la liberté syndicale et d'expression !

NTE(CNT)

- (1) cf CS de février et site international pour plus d'infos
- (2) cf site du syndicat de la presse (SIPM) sur son cas et site de la CNT
- (3) cf site inter <http://www.cnt-f.org/international/>

Madagascar : bain de sang pour une rivalité de politiciens

Dans un pays considéré comme l'un des plus pauvres du monde, les travailleurs et la population n'ont rien à gagner dans l'affrontement entre deux caciques de la Grande Ile.

Au contraire. Déjà sévèrement touchée par le chômage, engluée dans une misère profonde, la population malgache paye un lourd tribut : plus d'une centaine de mort depuis le début du bras de fer le 26 janvier, entre le président élu, Marc Ravalomanana (prononcer Ravalomanane) et Andry Rajoelina, le maire d'Antananarivo, la capitale peuplée de plus d'1,5 millions d'habitants. Alors que l'un, chef de l'État et grand patron, a mis sous sa coupe les médias et les syndicats (le précédent président, Didier Ratsiraka avait été battu par Ravalomanane pour stopper cet état de fait!), l'autre, lui-même homme d'affaires, règne en maître sur sa ville.

Après plusieurs semaines de tension entre les deux hommes, le 7 février, la garde présidentielle tire sans sommation sur la foule nombreuse des manifestants venus défiler devant le palais abritant le bureau de la présidence, dans le centre-ville d'Antananarivo : au moins quarante morts, (et plus de 200 blessés), pour la plupart des gamins déshérités selon des témoignages (la plus jeune des disparu(e)s n'avait pas dix ans). Si certains affirment que TGV, le surnom de Andry Rajoelina, les a envoyés au casse-pipe, d'autres estiment qu'il ne s'attendait peut-être pas à cette réaction, trop sûr de son coup. Dans un climat électrique, les forces de l'ordre n'ont, en tout cas, fait aucun détail pour mater la révolte des partisans de TGV, lequel a constitué une haute

autorité de transition et a appelé à la destitution du président. La tension pourrait monter davantage. Apparemment soutenu par des proches de l'ancien président, TGV, trente-quatre ans, défie depuis la mi-décembre Ravalomanana. Cet opportuniste bourgeois tente de surfer sur le mécontentement grandissant des classes populaires à l'égard du président, sans pour autant énoncer clairement son programme. Il est vrai que Ravalomanana a largement déçu les Malgaches, tant son règne est caractérisé par une politique ultralibérale qui ne profite qu'aux riches, et les dépenses somptuaires du chef de l'État, à l'image de son Boeing à soixante millions de dollars qu'il appelle Force One, alors que les Malgaches croulent sous les difficultés, sans oublier la corruption et la mainmise d'un homme et de sa clique sur le pays. On murmure d'ailleurs qu'une partie des milieux d'affaires serait ralliée à TGV parce que la monopolisation des activités économiques entre les mains du président dessert leurs intérêts. La grande inconnue est la réaction de l'ensemble de la population, notamment des provinces qui ne goûtent guère historiquement les agissements musclés des dirigeants des hauts-plateaux (Antananarivo est située à plus de 1400 mètres d'altitude). Or, les images diffusées par les quelques médias indépendants ont beaucoup choqué dans le pays. Et la récente annonce d'une location gratuite pour 99 ans d'1,4 millions d'hectares de terres au groupe sud-coréen Daewoo (cf. CS de février), soit presque la moitié des terres arables du pays, au mépris des paysans malgaches, n'a pas fait remonter la cote du président.

Alors que les autres puissances capitalistes et la communauté internationale ont tardé avant de s'interposer entre

les deux hommes, il conviendrait aux travailleurs d'envoyer aux oubliettes à toute vitesse l'opportuniste TGV ainsi que le président et de prendre en main la gestion de leur île. Du côté des syndicats (FISEMA et FISEMARE) qui ne sont toujours pas autorisés à manifester, on appelle au dialogue et à l'arrêt du conflit, sans prendre partie entre les deux protagonistes.

Duslam Groupe Afrique  secrétariat international



LA K-BINE : LÉGITIME DÉFENSE

Le Combat Syndicaliste a rencontré La K-bine lors de son passage à Lille. L'occasion de discuter un peu avec ces drôles d'anarcho-rappeurs enragés. Qui soutiennent les camarades de la CNT, tels Serge...

Peux-tu te présenter ainsi que le groupe et ses membres ?

Moi c'est Skalpel/Emiliano je suis membre du groupe La k-bine qu'on a formé avec Guez/Saïd en 1997. Sinon aujourd'hui en 2009, on peut dire que dans le groupe il y a aussi Akye qui est notre DJ et qui gère aussi le site Bboykonsian, E.one le rappeur du groupe Eskicit qui tourne avec nous, ainsi que Pizko mc qui assure la quasi-totalité de nos productions musicales. Sheryo est là assez souvent sur scène avec nous aussi. En gros la k-bine aujourd'hui c'est une bonne dizaine de personnes qui contribuent à faire avancer le truc.

Pourquoi le nom la k-bine ?

Peux-tu nous faire un historique ?

La k-bine c'est pour « cabine téléphonique » car dans notre cité (les 3 000 à Aulnay) on traînait à côté d'une cabine téléphonique, donc quand on a décidé de faire un groupe, le nom nous est venu naturellement.

Pour l'historique, la k-bine c'est plus de 10 ans de rap indépendant, 16 projets réalisés par nos soins, 150 participations à divers mixtapes et compilations et une bonne centaine de concerts depuis 2 ans.

Peux-tu nous présenter votre dernier album et les thèmes abordés ?

Le dernier album est dans la continuité de nos autres disques, c'est-à-dire engagé et militant, il y a 21 titres produits en grande partie par Pizko mc et Izmaël, ainsi que Saïkness. Il a la particularité, à la différence de nos précédents projets, d'avoir été influencé par la scène, certains titres ont été écrits et réalisés dans l'esprit du live, avec l'énergie et la spontanéité que cela implique. Pour ce qui est des thèmes, on traite des sujets comme les révoltes de banlieues, les lois sécuritaires et la vie de cité en général. On questionne aussi le rôle des médias ou la légitimité de la lutte armée comme acte de résistance, que ce soit dans le cadre d'une lutte de libération nationale ou, plus largement, « la lutte des classes » ou « la guerre sociale ». Il y a aussi des morceaux introspectifs où on parle de notre ressenti de la vie et la société en général, plus d'autres sujets...



Vous semblez être un groupe engagé politiquement, que ce soit au niveau des textes, des compils ou des concerts de soutien. Expliquez-nous les raisons de cet engagement ?

Des parcours personnels nous ont amené à aborder la vie et l'existence sous l'angle de la « militance » et de l'engagement politique. Le choix que nous avons fait pour le moment c'est de militer en faisant du rap et de la musique engagée. Cela implique de faire des disques d'une façon qui soit cohérente avec nos idées et de faire des concerts de soutien pour des lieux alternatifs, des militants en lutte, des prisonniers politiques ou pas, des sans papiers, etc.

La question ce n'est pas pourquoi cet engagement ? Ce serait plutôt comment ne pas être engagé dans le monde dans lequel on vit...

Pourquoi avoir fait le concert de soutien à Serge de la CNT PTT 13 ? Vous êtes proches du syndicat ?

À la base, ça part d'une demande de « copains » que nous avons et qui militent à la CNT, ensuite, oui, nous sommes proches de ce syndicat dans le sens où pas mal de personnes que nous croisons en manif, concerts, débats, etc, sont à la CNT, cela crée donc des affinités et des points d'entente qui font qu'aujourd'hui, quand on joue aux Vignoles, on se sent à la « maison ».

Quelle est ta vision du rap français aujourd'hui ?

Je ne me retrouve pas dans le discours majoritaire du rap aujourd'hui, mais je serai tenté de te dire, de la musique en général.

Cependant j'aime le rap et le revendique, et je sais qu'il existe beaucoup de groupes de rap qui valent la peine que ce soit au niveau humain ou musical. Je pense que la scène militante les découvrira au fur et à mesure. C'est aussi pour ça que nous luttons et travaillons, pour faire émerger une vraie scène rap alternative et militante.

Peux-tu nous parler du label bboykonsian ?

Bboykonsian avant d'être un label, est un Webzine que Akye a créé pour permettre aux internautes d'écouter ou de découvrir des groupes de rap et reggae indépendants et conscients. Je l'ai rencontré en 2005 pour la sortie de mon deuxième album solo et, depuis ce moment-là, nous travaillons ensemble. Akye bosse comme un malade pour faire en sorte que son site soit de qualité et qu'on puisse y trouver de la musique gratuite ou peu chère. Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui c'est quasiment le site de référence pour ce qui est du rap engagé et militant. Il y a des vidéos, des albums gratuits, un forum, un agenda complet, des t-shirts et même des livres.

Penses-tu que depuis quelques années on assiste à un renouvellement du public des concerts de hip hop ? N'y a-t-il pas une ouverture sur la scène anarcho-libertaire plus habituée à la musique punk ?

Le public varie en fonction du type de musique, pas forcément au niveau du style, la différence se joue au niveau du discours et du message. Il y a des gens qui écoutent de la musique engagée, que ce soit du rap ou du rock. J'ai l'impression, du moins dans nos concerts, que l'on arrive à mixer certains publics et à créer des passerelles. C'est indéniable que la scène militante et libertaire s'est beaucoup plus ouverte au rap depuis 3-4 ans.

Quelque chose à rajouter ?

Merci pour l'interview, on est en tournée « constante » donc n'hésitez pas à venir nous voir et aller visiter le site www.bboykonsian.com.

Propos recueillis par le CS

Le banquier anarchiste



Paru en 1922, *Le banquier anarchiste* est le second livre en prose de Fernando Pessoa. L'histoire en est simple : à la fin d'un repas, le banquier et un ami discutent. Et le banquier d'expliquer que, d'abord, il est toujours resté anarchiste par la pensée. Mais de plus, il est anarchiste par la pratique.

En effet, seules la société économico-libérale et la société libertaire assurent,

selon lui, la liberté (au moins formelle) des individus. Suit une charge virulente contre les sociétés communistes, qu'en visionnaire lucide, il condamne fermement, décrivant les dérives apocalyptiques du stalinisme, bien avant son avènement.

Et lui, banquier, en anarchiste conséquent, a réussi à s'émanciper et à être libre. C'est à chacun de faire ce travail. Avant la nécessaire révolution sociale qui transformera enfin le monde pour accoucher de la société libertaire.

Au prix de nombreux sophismes et de raisonnements spécieux, ce banquier pas ordinaire finirait presque par nous convaincre. Madoff, Fortis : même combat ?

Le banquier anarchiste, Fernando Pessoa, 7,50€. Ce livre a été récemment réédité par plusieurs maisons.

L'héritage du colonel



Si d'une dictature militaire il est aisé de dénoncer les méfaits directs – aisé ne veut pas dire inutile, loin de là – en revanche peu d'ouvrages montrent cette souffrance psychologique cachée que les protagonistes trimballent et répercutent malgré eux, créant des victimes de façon aléatoire, voire même jusque dans leur propre rang. *L'héritage*

du colonel est de ceux-là et, bonne surprise, c'est une BD. La finesse du scénario dû à Carlos Trillo nous entraîne dans les obsessions du fils d'un colonel de la dictature argentine fervent adepte de la torture. Le poids de la responsabilité involontaire d'une terreur sociale et politique déglisse le ciboulot d'Elvio Guastavino qui se prend de passion pour... une poupée. On ne racontera pas tout ici mais on soulignera le côté hyper sombre qui, paradoxalement, fait du bien : ben oui, la vie ça peut être bien glauque, et le montrer porte du tort au mensonge généralisé du présent. On regrettera juste les traits trop lisses du dessin et les couleurs trop claires, tendant à rendre le tout plus joyeux que ce que le scénario laisse sourdre.

L'héritage du colonel, Carlos Trillo et Lucas Santiago Varela, Delcourt, 101 pages, 14,95



L'ENCYCLOPÉDIE ANARCHISTE NUMÉRISÉE

Sébastien Faure on line !

Créée par Sébastien Faure, *l'Encyclopédie anarchiste*, écrite dans un but pédagogique, devait comporter cinq tomes. Un seul verra le jour, en 1934 - avec quand même 2893 pages, excusez du peu. Depuis peu les articles sont mis en ligne petit à petit à l'adresse suivante :

<http://www.encyclopedie-anarchiste.org/>

Outre sa pertinence, cette encyclopédie est un régal : allez-y faire un tour !

« L'Encyclopédie anarchiste est destinée aux millions de parias de toutes nationalités qui souffrent de la détestable organisation sociale dont, matériellement et moralement, ils sont les victimes. Ils y trouveront les lumières et ils y puiseront l'énergie qui leur seront nécessaires lorsque, animés de l'Esprit de Révolte, ils seront résolus à se libérer. (...) Vous tous qui êtes courbés sous le joug de l'État, du Capital et des Églises, sachez que le Salut est en vous, tout en vous, rien qu'en vous ! »

Brice Hortefeux, ministre du Travail

quand le sécuritaire s'invite dans les politiques sociales

Après avoir inauguré le détestable ministère «de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité nationale», faisant remonter à la surface les odeurs putrides et nauséabondes de la xénophobie d'État, Brice Hortefeux vient d'être nommé au ministère du Travail (et de la Famille, et de la Ville).

Nous n'avons pas oublié qu'en 2007, monsieur Hortefeux avait prévu d'affecter par décret des inspecteurs et contrôleurs du travail au ministère de l'Immigration, transformant ainsi leur fonction originelle de protection des droits minimaux accordés aux travailleurs face à leur patron, en un supplétif du contrôle policier des travailleurs étrangers. Cette décision, finalement retirée devant la levée de bouclier de tous les syndicats de la profession, s'inscrit dans la lignée d'une politique de répression qui veut

faire croire aux travailleurs que le chômage est dû aux étrangers alors que la clandestinité les force à occuper les emplois les plus précaires et les plus mal payés.

Pour la CNT, cette politique ne dépend pas d'une personne; elle s'inscrit dans une stratégie des gouvernants, de gauche comme de droite, visant à diviser les travailleurs entre nationaux et non nationaux, afin de détourner leur colère de leurs vrais exploités : les capitalistes et l'État qui

protège leurs intérêts. Mais la nomination au ministère du Travail de celui qui a osé organiser une réunion européenne sur l'immigration à Vichy, symbole qui hante notre mémoire à la manière d'un cauchemar nous forçant à rester constamment éveillé, sonne comme une provocation inquiétante. Elle s'inscrit dans la longue liste des mesures visant à détourner les fonctions sociales que beaucoup de fonctionnaires, contractuels ou précaires du secteur public, exercent, avec conscience, en instruments délateurs et complices de la répression, notamment des jeunes des classes populaires et des étrangers.

La CNT appelle tous les travailleurs de ces secteurs à résister à cette dérive sécuritaire et à refuser les pratiques de délation et d'exclusion qui n'ont rien à voir avec le métier de travailleur social, de soignant ou encore d'inspecteur du travail.

Après les grèves des travailleurs sans papiers pour leur régularisation, cette nomination honteuse nous pousse à réaffirmer notre unité de classe avec les travailleurs de tous les pays. Contre les divisions sécuritaires, travailleurs français, immigrés, jeunes, vieux, homme ou femme... même patron, même combat!

Communiqué confédéral du 23 janvier 2009



3 dates contre le 23 février, le 12 et le 15 mars
L'ENFERMEMENT DES MINEURS

Le 23 février - 19h30 à 21h / EMISSION RADIO
Des formations qui enferment

Emission consacrée à l'évolution des formations de l'éducation spécialisée et du travail social. Des formateurs, des travailleurs sociaux en formation, des salariés de l'éducation et du travail social s'interrogeront pour savoir jusqu'où nous enferment les formations et vers quelles pratiques enfermantes elles nous mènent.

Le Monde Merveilleux du Travail, l'émission du syndicat CNT santé social & CT, de 1930 à 21h sur Radio Libertaire (95.4 FM) ou sur internet à: <http://fr.liberation-studio.org>

Le 12 mars - 18h / RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION
Ni à Meaux-Chauconin, ni ailleurs!

Rassemblement devant l'administration pénitentiaire pour protester contre l'ouverture de l'EPM (établissement pénitentiaire pour mineurs) de Meaux-Chauconin prévu pour le mois de mars et exiger la fermeture de tous les quartiers mineurs et des 8 autres EPM (Lavaur, Meyzieu, Orvaux, Marseille, Quilèsrain, Ponschavillat) déjà en fonction.

Départ en manifestation vers 18h jusqu'à la Fontaine des Innocents.

RDV à partir de 18h devant le siège de l'administration pénitentiaire, à l'angle de la rue du Renard et de la rue de la Vierge - Métro Hôtel de Ville

Le 15 mars - 14h / PROJECTION & DÉBAT
Enfermer la jeunesse, un vrai projet de société?

Projection suivie d'un débat avec Jean-Luc Bineud (éducateur PLJ, historien et auteur), Gabriel Mosca de RDP (jeune réservé), JAMPJ (association pour le respect des proches de personnes incarcérées), la section CNT PLJ 93 et des travailleurs sociaux de la CNT. Restauration à prix libre, tables de presse, animation musicale et apéro pour clore la journée.

Au local de la CNT, 23 rue des Vignes - 75020 Paris - Métro Anvers-Bonneuil / Étoile Ile de France

>>> Le programme complet sur www.cnt-f.org/combat-syndicaliste

N'ENFERMONS PAS LA JEUNESSE, AIDONS LA À S'EMANCIPER!

CNT SYNDICAT SANTÉ SOCIAL ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES RP
33 rue des Vignes - 75020 Paris - Tel: 06 28 33 42 43
sante-social.rp@cnt-f.org www.cnt-f.org/sante-social.rp/

Renault Sandouville : les pertes de salaire s'accroissent

Après avoir été victimes de l'incurie et des choix hasardeux de la direction, quant à la fabrication d'un modèle qui ne s'est jamais vendu correctement (la Laguna), voilà les travailleurs frappés par la crise du secteur automobile. La responsabilité de cette crise incombe aux capitalistes dans leur ensemble et ce sont les travailleurs qui trinquent! À Sandouville, les salariés vont bosser seulement dix jours en février-mars sur le flux de montage de la Laguna. Cette inactivité, qui a des répercussions sur la paie, s'ajoute aux 77 jours non travaillés durant l'année 2008. Renault fait des bénéfices, l'État aide les constructeurs, les banques font toujours des bénéfices et le travailleur se retrouve une fois de plus le dindon de la farce. Quant à Plastic Omnium à Saint Romain de Colbosc, les 220 salariés vont se retrouver, eux, sans rien en juin! Il est temps que les salariés fassent entendre leur voix et choisissent des actions de lutte à la hauteur de la situation.

CNT 76

LE COMBAT SYNDICALISTE	LA RÉDACTION
<p>Directeur de la publication Jean-Luc Roubier CPPAP N° 0608S06521-TGI N°97/93</p>	<p>Le prochain numéro du <i>Combat syndicaliste</i> sortira aux alentours du 5 avril.</p>
<p>Rédaction combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 44 rue Burdeau, 69001 Lyon</p>	<p>Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail. Merci de respecter ces quelques consignes, cela facilite le travail des militant-e-s qui réalisent notre journal.</p>
<p>Administration cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse</p>	
<p>Abonnements Voir le coupon ci-contre</p>	
<p>Impression sur papier certifié PEFC Imprimerie 34, 8 rue de Bagnolet, 31100 Toulouse</p>	
<p>L'ensemble des tâches amenant le <i>Combat syndicaliste</i> dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.</p>	

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30€ (soutien), 22€ (standard), à partir du numéro :
Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.

ABONNEMENT GRATUIT Si vous souhaitez qu'un-e ami-e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

HOMMAGE À L'EXIL ESPAGNOL

Les 6 et 7 février 2009 s'est déroulé à Paris un hommage à l'Exil espagnol, organisé par le CNT Région Parisienne. La date, le 70ème anniversaire de la « Retirada », aurait pu donner lieu, en ces temps privilégiant l'émotionnel, à des débordements dramatiques ou idéologiques. De l'émotion, il y en eut, bien sûr, devant les monuments aux victimes de Mauthausen et aux antifascistes espagnols morts pour la liberté. La présence d'une notable délégation de la Freie Arbeiter Union et son allocution sous les hourraques de neige ont encore donné plus de force à l'événement. Les présents se souviendront longtemps de la poignée de vieux compagnons espagnols chantant spontanément en chœur « Hijos de Pueblo », le plus ancien et le plus authentique de leurs hymnes.

Mais il y a eu aussi, au cours de ces deux journées, la pose d'une plaque de souvenir au 31 rue des Vigiles, une exposition et deux débats dans des salles sombres. Tout cela devrait donner lieu, prochainement, à des publications. Car la volonté de la CNT Région Parisienne, dans cette célébration, a été avant tout de tirer des leçons, pour aujourd'hui, de la capacité constructive et de la constance dans la lutte d'une foule d'anonymes qui ont vécu près de nous.

Colleçons, l'allocution prononcée par les camarades allemands de la Freie Arbeiter Union.

Nous sommes aujourd'hui réunis devant le monument à la mémoire de ceux qui ont traversé l'enfer de Mauthausen. Des dizaines de milliers d'entre eux y ont été assassinés. Cela pourrait paraître étonnant que ce soit un syndicaliste allemand qui prononce la parole ici.

La barbarie nazie a été en premier lieu le tentacule du capital allemand d'échapper à la dernière grande crise économique mondiale en se lançant dans une aventure de pillage et de meurtre. C'est pourquoi la première victime du fascisme a été le prolétariat organisé en Allemagne même et, avant tout, ses secteurs les plus combattifs, comme les syndicalistes révolutionnaires de la Freie Arbeiter Union Deutschlands.

Si aujourd'hui, et en ce lieu, un syndicaliste révolutionnaire venant d'Allemagne peut faire cette allocution, c'est bien grâce à l'action de la résistance française et espagnole - entre autres - contre le fascisme allemand. Un des fruits de cette résistance c'est qu'aujourd'hui nous sommes réunis devant ce mémorial.

Parmi les camps de la machinerie exterminatrice des nazis, Mauthausen occupe une place exceptionnelle. Certes, ce camp ne se signale pas en première ligne par le massacre in-

En ce lieu
les exilés espagnols
de la Confederación Nacional del Trabajo,
anciens de Mauthausen, des maquis,
de la libération de Paris
et combattants de la liberté et de la justice sociale,
ne cessèrent jamais d'oeuvrer pour un autre futur.

Plaque inaugurée le 7 février 2009
par l'Union des Syndicats CNT de la Région Parisienne,
à l'occasion du 70ème anniversaire du début de leur exil.

dustrialisé perpétré par millions contre les juifs d'Europe, comme Auschwitz ou Sobibor. Mais à sa façon, Mauthausen, dans toute son horreur, a été le creuset de tout ce que la barbarie nazie aspirait à détruire. À Mauthausen, des antifascistes allemands gravisaient les marches aux côtés des prisonniers de guerre russes, des juifs ou des partisans yougoslaves. Plus de 200 000 hommes, ressortissants de 30 pays, ont traversé cet enfer de la mise à mort systématique.

Parmi tous ceux que les nazis ont assassinés à Mauthausen, il y a un groupe que nous voulons honorer aujourd'hui. Non pas pour élever ces hommes au-dessus de leurs compagnons d'infortune, mais parce qu'aujourd'hui est un jour qui leur est consacré. Je parlais ici des plus de 7 500 républicains espagnols qui furent déportés à Mauthausen,

à partir de 1940, et dont 4 200 au moins périrent dans les carrières de l'infâme « extermination par le travail ».

La plupart des prisonniers espagnols de Mauthausen n'ont pas traversé l'enfer d'un seul univers concentrationnaire : ils ont fait l'expérience de deux systèmes de camps. Naguère, fuyant le franquisme espagnol qui soutenait ses complices allemands et italiens, ils avaient espéré trouver aide et refuge en France. Quelle déception !

Des centaines de milliers de républicains espagnols, et parmi eux bon nombre de syndicalistes révolutionnaires, ont été internés dans des conditions inhumaines dans les camps comme celui d'Argelès-sur-Mer. Après l'invasion de la France par l'Allemagne nazie, beaucoup d'entre eux sont devenus des proies faciles du fascisme allemand, si meurtrier dans son désir de vengeance incessant.

Ceux qui ne sont pas tombés morts épuisés dans les carrières de Mauthausen ou qui n'ont pas péri dans les chambres à gaz et les baraques, emmenés par la faim ou le typhus, nous ont pourtant démontré une chose à nous autres, les générations suivantes : le fascisme européen et ses financiers des sphères dirigeantes n'ont pas pu briser le prolétariat organisé. Quand le 7 mai 1945 Mauthausen a été libéré par les troupes américaines, celles-ci pouvaient voir, et de loin, une gigantesque banderole les accueillant avec les mots suivants : « Los Españoles antifascistas saludan a las Fuerzas Liberatoras » (Les Espagnols antifascistes saluent les libérateurs).

Ce sont ces courageux antifascistes-là, ainsi que les innombrables victimes de la barbare machine d'extermination nazie, que nous voulons aujourd'hui appeler à nos mémoires, et nous souvenant aussi de ce que les prisonniers de Mauthausen s'étaient juré, et qui est resté inachevé :

« En mémoire du sang versé par tous les peuples, en mémoire des millions de libres assassinés par le fascisme hitlérien, nous jurons de ne jamais abandonner ce chemin. Sur les bases de la communauté internationale nous voulons ériger le plus beau monument que nous puissions dresser aux combattants morts pour la liberté : un monde d'hommes libres. Et en direction de

monde entier nous lançons cet appel : Aidez-nous à accomplir cette tâche. Vive la solidarité internationale !
Vive la liberté ! »

« Nous portons un monde
nouveau dans nos cœurs »

[Buenaventura Durruti 1896-1936]

FAU IAA  Organisieren statt jammern

